

Groupe de pilotage « Aides et accompagnement »

Compte rendu Réunion du 13 octobre 2015

Synthèse des étapes du groupe au 23 octobre 2015 :

9/03/2015: Proposition du Bureau au CA et appel à candidature pour constituer un groupe de pilotage. Contacts et invitation d'autres membres à se joindre au groupe. Souhait d'avoir des représentants de chaque Commission-partage, de bénévoles intervenant dans le cadre d'aide aux personnes, en rural et en urbain, de bénévoles avec des expériences d'accompagnement (groupes conviviaux, actions vacances...), de bénévoles et de salariés assurant le secrétariat, les statistiques... et un représentant du Bureau (Régine Jonchère – Trésorière) L'animation du groupe est assurée par Alain et Marie-Bernard.

28/04/2015 : 1 ère réunion du groupe. Partage sur les actions et les visions de chacun vis-à-vis des thématiques des aides et de l'accompagnement. Quelques points fondamentaux ont été évoqués :

- Visites et rencontres à 2 bénévoles (à domicile ou dans un lieu d'accueil) pour faciliter l'écoute, l'échange, la prise de note, les propositions de suite, l'accompagnement... Pas d'aide sans une rencontre!
- Etude des situations et avis à donner en équipe (au moins deux signatures pour engager une dépense). Un écrit à réaliser (Fiche de liaison) pour toute aide apportée en plus du document comptable indispensable.
- Une réflexion en équipe sur les situations rencontrées, du recul pour vérifier si un accompagnement est déjà assuré ou sera à assurer.
- Revoir les modalités, la procédure et les exigences en termes de documents incontournables à avoir pour les aides aux personnes.
- Changer le nom de Commission des aides en Commission-partage

9/06/2015: 2ème réunion. Temps d'échange sur 3 questions :

- Qu'est-ce-que représente, pour chacun, la notion « Aides aux personnes » ?
- Que pouvez-vous dire de l'accompagnement des personnes ?
- Comment définiriez-vous ces deux domaines au Secours Catholique?

Quelques propositions:

- Remplacer la notion de Commission des aides par « Commission Partage » ou « Equipe Ecoute –
- Bien argumenter les demandes d'aide, en prenant appui sur l'écrit du travailleur social mais en privilégiant l'engagement local, l'avis et le choix de l'équipe, du ou des bénévoles qui vont assurer un accompagnement.
- Une cohérence des procédures à suivre pour les aides, qu'elles soient matérielles, vestimentaires, alimentaires ou financières. La fiche de liaison est le document commun à toutes ces formes d'aide, avec ou sans contact avec travailleur social. Dans certaines situations, celui-ci peut être sollicité après l'intervention de l'équipe.
- Repenser la formation des bénévoles (fondements du Secours Catholique, l'accueil, la rencontre, l'écoute, l'accompagnement, la co-responsabilité, la complémentarité des bénévoles intervenant dans le domaine des aides (Bénévoles des équipes locales, des Commissions-partage, du secrétariat, de la comptabilité...)
- Problématique de l'aide aux Migrants

15/09/2015: Temps de partage autour de graphiques sur les aides accordées en 2014 (données présentées par Centre de gestion (comptabilité) donc pas la réalité des aides du secteur)

- Répartition entre les aides accordées localement (urgence et aide de proximité) et celles passées par une des 4 Commissions-Partage
- Répartition par secteur des publics concernés par ces aides (famille, personne seule, étranger...)

• Répartition par secteur du type d'aide accordée (alimentation, Energie, Formation...)

Travail en deux sous-groupes pour avancer dans les deux domaines :

- Sens des aides et de l'accompagnement au Secours Catholique
- Nos pratiques et « les outils » utilisés

13/10/2015 : Poursuite des échanges sur le travail des sous-groupes et en particulier :

- Les textes fondamentaux qu'il faut présenter et peut-être adapter aux bénévoles :
 - o Notre vision de la société (définition pour le Secours Catholique Texte validé en 2011)
 - Les points de la pensée sociale de l'Eglise (Dignité humaine, Subsidiarité, Solidarité et Bien commun
 - O Un travail de fond en équipe, en secteur à partir des pistes de réflexion sur les 8 repères du Secours Catholique
- Précision sur la notion de l'aide d'urgence. Il faut expliquer le mode d'intervention du Secours Catholique par rapport à l'urgence en général. Les bénévoles du Secours Catholique peuvent intervenir en urgence mais uniquement dans le cadre d'une aide de proximité (identification et rencontre de la personne aidée) et en maintenant les procédures de base (un écrit (fiche de liaison), un document comptable (feuille de dépense). Un échange et un avis partagé en équipe sont à prévoir pendant ou après l'intervention.
- Ce point a permis de remettre au clair l'utilisation de la fiche de liaison, le document « mémoire » incontournable de toutes les rencontres, quelle que soit l'aide apportée. Cette fiche, dont la base (recto-verso) est identique dans toute la Manche peut être adaptée par les équipes, en concertation avec la délégation.

Suite...

En fin de réunion, du fait de cette période de fin d'année (Collecte Nationale, opération 10ME, le 70^{ème} et les différentes activités engagées par certaines équipes), le groupe a pris l'option de faire une « pause » pour prendre le temps de présenter le travail réalisé à la nouvelle déléguée. Il sera de son rôle d'envisager, avec le Bureau et le groupe de pilotage, un plan d'action, durant l'année 2016, pour poursuivre le travail engagé.

Alain TESSIER – Animateur 23 octobre 2015